



Région Centre

*Construction et mise en œuvre du Plan  
Régional de Développement des Formations  
Professionnelles (prdfp)*

*Une stratégie régionale de  
professionnalisation*

## Une construction en trois étapes



*Une construction de ce plan en trois étapes débouchant sur l'expression d'une stratégie pour les ressources humaines de la région*

-  *Partager le diagnostic*
-  *Construire*
-  *Avancer*



# Étape 1

## *Partager le diagnostic*



## Quelle situation en 2003 ?

- *Un PRDFPJ a été adopté en 1997 à la suite d'une large concertation avec les acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle.*
- *La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité donne une nouvelle dimension au PRDFP :*
  - *Il s'intéresse aux jeunes et aux adultes, ce qui constitue un élargissement de son champ*
  - *Il s'inscrit dans une problématique d'éducation et de formation tout au long de la vie, ce qui implique nécessairement de nouveaux rapports entre la formation initiale et la formation continue.*



## Cinq enjeux majeurs

### *Le Conseil régional identifie cinq enjeux majeurs:*

- L'investissement en ressources humaines est devenu une clef du développement local*
- Le contenu des métiers est soumis à une évolution rapide qui va se poursuivre*
- L'articulation entre la formation et l'emploi est à la fois quantitative et qualitative*
- Face à ces évolutions, l'offre de formation doit évoluer tant quantitativement que qualitativement*
- Une approche plus personnalisée impliquant la construction de trajectoires professionnelles est nécessaire*



*Et souhaite rassembler l'ensemble du dispositif territorial de formation professionnelle :*

*– Autour d'une stratégie*

*de développement et de professionnalisation de la population active de la région*

*– Autour de priorités*

*dans lesquelles s'inscrira une orientation des systèmes et des pratiques en région concernant la formation professionnelle*



## Étape 2

# *Construire*



## deux objectifs...

*Construire une stratégie avec deux objectifs :*

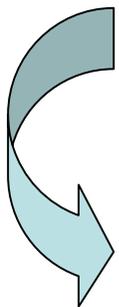
- La recherche de la sécurité professionnelle pour l'ensemble de la population active de la région Centre*
- La mobilisation des organisations et dispositifs qui, en région Centre, interviennent dans le champ de la formation tout au long de la vie*



## Comment ?

### *Comment construire cette stratégie ?*

- *Mettre en place une concertation qui s'inscrit dans la durée*
- *Partager un diagnostic des défis et risques majeurs de la situation économique et sociale à moyen terme*



*pour déboucher sur un instrument flexible de pilotage*



## Le calendrier

*Pour construire cette stratégie en concertation,  
se doter d'un calendrier :*

■ *Première étape : février 2003*

*mise en place du dispositif d'élaboration après  
des concertations avec les partenaires  
sociaux sur la méthode*



## Le dispositif

*Le dispositif s'articule autour:*

- D'un comité de pilotage*
- D'un groupe d'orientation*
- De 6 groupes de travail travaillant sur un mandat précis*
- D'un dispositif d'appui comprenant un secrétariat technique, d'études et de deux enquêtes ( l'une auprès des entreprises, l'autre auprès des habitants de la région)*



## Les groupes de travail

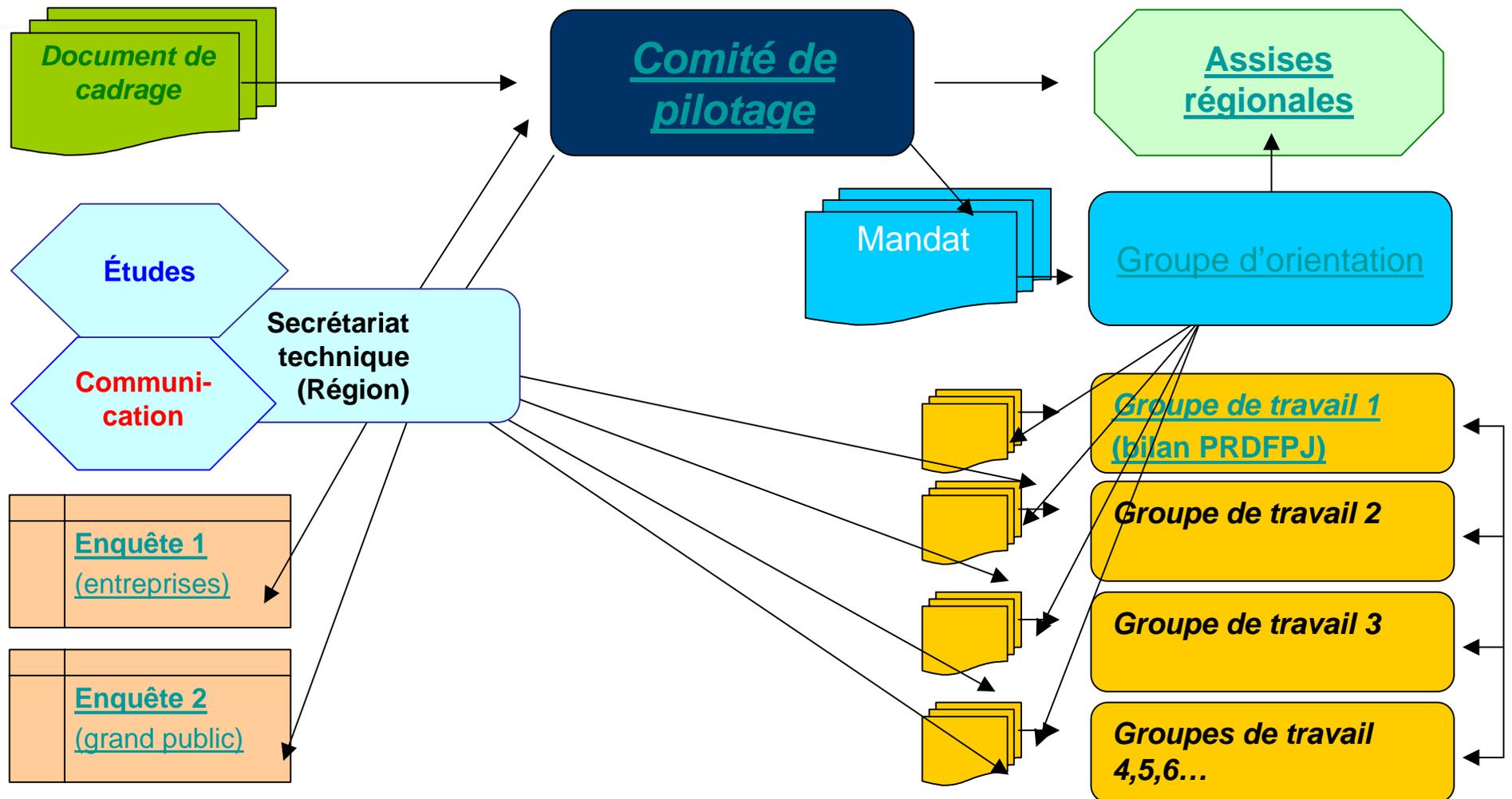
- *Les groupes de travail sont l'émanation du Groupe d'orientation constitué en ateliers :*
  - *Groupe 1 : bilan du PRDFPJ*
  - *Groupe 2 : les jeunes et la formation professionnelle*
  - *Groupe 3 : sécurité professionnelle pour les plus de 40 ans*
  - *Groupe 4 : formation professionnelle, développement, création et reprise d'activités*
  - *Groupe 5 : renforcement d'une démarche concertée et coopérative pour l'accueil - information - orientation et la définition des trajectoires professionnelles*
  - *Groupe 6 : formation professionnelle et aménagement du territoire régional*



## Un double processus d'enquête

- *Première enquête confiée au cabinet AMNYOS sur les besoins de formation professionnelle dans les entreprises de la région Centre. Il s'agissait d'analyser les pratiques des entreprises en matière de formation professionnelle continue, d'analyser les représentations qu'ont les entreprises du rôle de la formation professionnelle, d'évaluer leur niveau de réceptivité par rapport aux enjeux actuels et de mesurer leurs attentes par rapport au Conseil régional*
- *Seconde enquête confiée au cabinet BVA sur les besoins et attentes en matière de formation professionnelle des habitants de la région.*

## Le dispositif mis en place





## Le comité de pilotage

### *Le comité de pilotage :*

- Il est composé des élus régionaux et du Conseil économique et social régional*
- Il a pour mission de définir les mandats, les axes politiques du PRDFP et de piloter sa réalisation*



## Le groupe d'orientation

- *Le groupe d'orientation est tripartite et comprend les représentants du Comité de Pilotage, les représentants de l'Etat (dont Rectorat, DRTEFP...) et les représentants des partenaires sociaux*
- *Il a pour mission de contribuer à la définition des priorités stratégiques, au choix et à la formulation des chantiers à conduire*



## Le calendrier

- ***Deuxième étape : avril – sept 2003***  
*approfondissement, élaboration du rapport préparatoire au PRDFP (qui est un premier document d'étape faisant le point des 6 groupes de travail) et mise en place des assises régionales de la formation professionnelle*
  - *Le rapport préparatoire au P RDFP\_a été finalisé en juillet 2003*
  - *Les Assises régionales de la formation professionnelle se sont tenues le 30 septembre 2003 au centre de conférences d'Orléans. Elles ont regroupé 500 personnes pour partager enjeux et propositions en matière de formation professionnelle*



## Le calendrier

### ■ Troisième étape : décembre 2003

- *rédaction du PRDFP, définition d'une armature institutionnelle et d'une instance de pilotage, d'orientations stratégiques et de plans d'actions prioritaires*
- *Le PRDFP a été adopté par l'assemblée plénière du conseil régional des 18 et 19 décembre 2003*



Région Centre

## Étape 3

*Avancer*



## Un PRDFP voté

- *Le PRDFP a été adopté par le Conseil régional les 18 et 19 décembre 2003*
- *4 orientations stratégiques sont affirmées*
  - *Privilégier et accompagner les démarches territoriales de développement durable*
  - *Améliorer pour tous le niveau des qualifications et des compétences*
  - *Moderniser et mettre en synergie les dispositifs de formation*
  - *Garantir un service d'information, de conseil professionnel et d'accompagnement à l'ensemble de la population régionale*



Région Centre  
Volonté

## Volonté et mise en œuvre :

### et mise en œuvre :

- *Le PRDFP doit définir un cadre stratégique*
- *Doit avoir un caractère flexible*
- *Doit être l'occasion de lancer pour 2004 et 2005 des actions prioritaires*

- ⇔ *4 orientations stratégiques définissant le cadre de référence*
- ⇔ *Le PRDFP, un dispositif permanent*
- ⇔ *Les orientations sont transcrites dans un document opérationnel de programmation composé de plans d'actions prioritaires (PAP)*



Région Centre

## Un dispositif permanent

### *Organisation*

⇔ *Maintien du dispositif mis en place pour la construction du PRDFP( comité de pilotage, groupe d'orientation, groupes de travail)*

### *Outils*

⇔ *Construction d'un tableau de bord régional, de diagnostics territoriaux et sectoriels, d'un tableau économique de la formation professionnelle en région Centre, avec une volonté d'un investissement en connaissances partagé .*

### *Méthodes et procédures*

⇔ *Un principe de développement durable affirmé et quatre orientations à faire vivre*



- *4 orientations stratégiques (OS) déclinées en Plans d'Actions Prioritaires (PAP)*
  - *Les Plans d'Action Prioritaires ont une structure standard( intitulé du PAP, champ et contexte d'intervention, objectifs et propositions de mesures)*
  - *15 PAP à valider, à infléchir, à créer ont été proposés, permettant de lancer les travaux de mise en œuvre .*



Région Centre

- OS 1 – Privilégier et accompagner les démarches territoriales de développement durable*
- PAP 1 : Élaboration de schémas territoriaux de Formation Professionnelle*
  - PAP 2 : Carte des formations professionnelles initiales continues et qualifiantes*
  - PAP 3 : Mise en place d'un service public de conseil professionnel de proximité*
  - PAP 4 : Reprise et création d'activités*



Région Centre

## *OS 2 – Améliorer pour tous le niveau des qualifications et des compétences*

- PAP 5 : Augmentation du niveau de qualification et de compétences des actifs n'ayant aucune qualification reconnue*
- PAP 6 : Mixité des métiers, égalité homme – femme*
- PAP 7 : Conseil professionnel et éducation au choix pour les jeunes*
- PAP 8 : Développement des formations supérieures*
- PAP 9 : Accompagnement des jeunes en difficulté de formation*



Région Centre

## *OS 3 – Moderniser et mettre en synergie les dispositifs de formation*

- PAP 10 : Savoirs de base*
- PAP 11 : Développer l'usage des TIC en formation professionnelle*
- PAP 12 : « Partenariat formation / Entreprise »*
- PAP 13 : Contrats d'objectifs par branches ou secteurs – Mise en place d'un dispositif dans le champ interprofessionnel*



## *OS 4 – Garantir un service d'information, de conseil...*

- PAP 14 : Production d'une information sur les activités et les métiers*
- PAP 15 : Développement du conseil professionnel pour les salariés*

# Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles



Région Centre

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez :*

*René-Paul ARLANDIS*

*[rene-paul.arlandis@regioncentre.fr](mailto:rene-paul.arlandis@regioncentre.fr)*

*02 38 70 35 99*

## Les priorités du PRDFPJ de 1997



- *Le plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes (PRDFPJ) a été adopté par le conseil régional les 23 et 24 juin 1997*
- *Avec la volonté de coordonner et d'harmoniser les différentes politiques menés par les acteurs sur le territoire de la région.*

## Les priorités du PRDFPJ de 1997



- *Ses lignes directrices sont les suivantes :*
  - *Améliorer l'information et l'orientation des jeunes*
  - *Adapter les formations aux emplois offerts par l'économie*
  - *Diversifier et adapter les formations aux différents publics*
  - *Améliorer la qualité des formations.*
- *Une évaluation en a été réalisée dans le cadre des travaux du PRDFP de 2003.*